

2021, l'année des indépendants nouvelle génération ?

Alors que le modèle du salariat s'affaiblit, il devient urgent de revaloriser le statut d'indépendant, estiment plusieurs entrepreneurs qui s'engagent pour construire le monde du travail de demain et relancer l'emploi.

Il y a fort à parier que pour vous aussi, 2020 aura agi comme un puissant révélateur. Toutes ces semaines passées en confinement, à distance de l'entreprise, vous ont donné l'occasion unique de questionner le sens de votre travail. Ce que je dois faire, défaire, vendre, défendre au quotidien : est-ce important, utile ? Est-ce vraiment ce qui m'épanouit, ce à quoi j'aspire ? Et s'il était temps pour moi d'oser réaliser le projet qui me ressemble - peut-être celui auquel je pense depuis longtemps ?

Vous êtes nombreux à ressentir cette soif d'autre chose. L'aspiration des Français à plus d'autonomie, d'équilibre et de sens s'exprime sans équivoque : plus d'un jeune sur deux considère qu'il est plus motivant d'être entrepreneur que d'être salarié. Face aux pertes engendrées par la crise sanitaire, beaucoup d'entreprises vont en outre réduire leur masse salariale. Nul besoin d'être jeune, senior ou peu qualifié : pour tous, il risque de devenir de moins en moins facile, dans les mois et les années à venir, de (re)trouver un emploi salarié. Se mettre à son compte va dès lors s'imposer comme une alternative sérieuse, qu'elle soit contrainte ou choisie.

L'emploi en France est déjà profondément en train d'évoluer

On compte aujourd'hui plus de 3,6 millions de travailleurs indépendants qui pratiquent leur métier sous une grande variété de statuts. Qu'ils soient « freelances », « solos » ou « micro-entrepreneurs », le nombre d'indépendants a augmenté de 25 % depuis 2003 en France, soit dix fois plus vite que la population salariée. Nous, « entrepreneurs, auteurs, animateurs de communautés d'indépendants, chercheurs sur le futur du travail, sommes témoins de ce déplacement de création de valeur » économique qui invite à repenser les frontières de l'entreprise. Nous sommes témoins de l'envie grandissante de (re)devenir maître de son travail. Et cette transition n'est pas toujours aussi vertigineuse qu'on l'imagine : pour trouver du sens dans son travail, il suffit parfois de continuer à exercer son activité, mais de façon différente, pour soi, en tant qu'indépendant.

Le bonheur et le revers de la médaille

Quand on leur demande ce qui les anime, les indépendants répondent unanimement : être capitaine de ma vie. Tout entrepreneur savoure la liberté d'établir ses propres règles, de porter son projet, d'être pleinement responsable de ses choix, de ses échecs comme de ses réussites. Au fond, être indépendant, c'est agir sur sa destinée. C'est pourtant très loin d'être un long fleuve tranquille !

Le choc est d'autant plus grand quand on quitte le cocon de l'entreprise : on perd son « crédit social » (rassurer son bailleur pour un logement ou son banquier pour un emprunt relève de la gageure), on travaille plus – parfois pour gagner moins. Au quotidien, l'instabilité des revenus et la solitude pèsent ; il faut savoir tout faire et tout assumer : l'administratif, la comptabilité, vendre, oser se vendre, gérer le digital et les réseaux sociaux, la relation client et le web marketing... Devenir une entreprise à soi tout seul est un sacré défi. Ça ne s'improvise pas, pas plus qu'on ne s'y « forme » avec des consultants pour quelques milliers d'euros.

À lire aussi

Le fonds de solidarité pourrait marquer un virage dans la protection des indépendants

Vers un « New Deal » des Indépendants ?

C'est sur le front des droits et de la protection sociale que l'écart est toutefois le plus brutal avec le salariat. En France, la loi n'a toujours pas intégré le profond changement de modèle social qui s'opère sous nos yeux, et continue de qualifier les indépendants de « TNS » - Travailleurs Non-Salariés - en référence négative aux salariés : dans notre droit français, les indépendants ne sont pas définis par ce qu'ils sont, mais par ce qu'ils ne sont pas ! À l'heure où nous vivons une crise économique sans précédent depuis 1929, redéfinir un système de protection sociale et réduire le risque et le sentiment de précarité inhérents à toutes les formes d'indépendance est une nécessité.

Poussée par Independants.co et d'autres organisations engagées aux côtés des travailleurs indépendants, l'idée d'un tel New Deal des indépendants fait son chemin. Sans pour autant remettre en cause des siècles d'avancées sociales ni basculer vers un modèle à l'anglo-saxonne, revaloriser le statut des indépendants est, nous le croyons, le gage de l'éclosion d'une nouvelle génération de travailleurs à leur compte, solides et sereins.

Une nouvelle génération d'indépendants se prépare, soyez prêts ! Nous sommes aujourd'hui aux prémices de transformations profondes du monde du travail. La création de valeur économique va de plus en plus se réaliser en dehors du travail salarié. Le travail indépendant va devenir un facteur essentiel du rebond professionnel. Avoir sa propre micro-entreprise pourrait un jour être la principale source de revenus pour des millions de Français. Le risque changerait-il de camp ?

Demain, le danger ne sera peut-être pas tant de se mettre à son compte que de perdre son emploi salarié, et ne jamais en retrouver. Le statut d'indépendant ne convient certes pas à tout le monde ; si toutefois vous décidez de rompre les amarres, comptez sur nous pour vous guider dans votre traversée : d'escale en escale, vous trouverez du souffle, apprivoiserez le risque, et goûterez la saveur de cette aventure incomparable qui consiste à devenir capitaine de sa vie.

« Tout est changement, non pour ne plus être, mais pour devenir ce qui n'est pas encore. » Epictète

Signataires : Catherine Barba, entrepreneuse; Augustin Paluel-Marmont, entrepreneur; Laetitia Vitaud, autrice de « Du Labeur à l'ouvrage », chercheuse sur le futur du travail; Hind Eldrissi, Co-fondatrice Wemind et Indépendants.co; Samuel Durand, auteur-producteur du documentaire « Work in Progress »; Alexandre Dana et Anaïs Prétot, co-fondateurs LiveMentors.

Article écrit par CATHERINE BARBA